

## COMMUNE DE LE HOULME MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Objet du Marché: Remplacement d'un platelage bois de la terrasse de l'école Aragon Prévert.

Lieu d'exécution : Ecole Aragon Prévert - 3, Rue Gilbert GRENIER 76770 LE HOULME.

<u>Mode de passation</u>: PROCEDURE ADAPTEE - En application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 mis à jour en 2017.

Maitre d'ouvrage de l'opération: Mairie de Le Houlme - 7, place des Canadiens 76770 Le Houlme

**Tél.**: 02.35.74.11.04 **Fax**: 02.35.74.99.21 **Courriel**: <u>contact@ville-lehoulme.fr</u>

Maitre d'œuvre de l'opération : (Architecte) : 02 Architecture, 45 Avenue Robert HOOKE - 76800 SAINT-

ETIENNE DU ROUVRAY Courriel : <a href="mailto:atelier@o2-architecture.com">atelier@o2-architecture.com</a>

## Etendu de la consultation :

Lot unique

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les marchés seront traités à prix global, forfaitaire et actualisable.

Les variantes sont autorisées avec réponse obligatoire sur la base.

<u>Délai d'exécution</u>: Le délai d'exécution ne pourra dépasser un "délai global plafond" fixé à trois (3) mois (y compris 2 mois de préparation), à compter de la notification de l'ordre de service.

<u>Dossier de consultation</u>: Le dossier de consultation des entreprises est remis sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : <a href="https://marchespublics.adm76.com">https://marchespublics.adm76.com</a>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

NOTA: Le mode de retrait du Dossier de Consultation des Entreprises ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

<u>Visite du site</u>: Une visite sur le site est obligatoire. Visite sur rendez-vous en présence d'un représentant de la commune. Personnes à contacter: Mairie de le Houlme - Directeur Général des Services - Tel: 02.35.74.11.04 contact@ville-lehoulme.fr - Voir précisions dans le Règlement de Consultation (RC).

**Date limite de remise des offres :** <u>Le 31 octobre 2018 avant 12H00</u> à la Mairie de le Houlme. Les modalités de remise des offres sont précisées dans le Règlement de la Consultation (RC).

**Document à produire à l'appui de l'offre :** Les documents à produire lors du dépôt de candidature et de l'offre sont définis au Règlement de Consultation. (RC).

Critères d'attribution (plus de détails dans le règlement de la consultation)

Critères	Pondérations
Prix des prestations	40 points
Valeur technique	50 points
Planning	10 points

Validité des offres: 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres

Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen

Date d'envoi du présent avis : le 28/09/2018